

LE FRANCO-CANADIEN

Publie à St-Jean d'Iberville, Canada.

GABRIEL MARCHAND, Rédacteur-en-chef.

I. BOURGUIGNON, Propriétaire.

FONDE LE 1er JUIN 1860

LA VELOUTINE CH. FAY

Est une poudre de riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une action salutaire pour la peau. Elle est invisible, imperméable et adhérente et donne à tout fraisage et transparence.

CH. FAY
9, RUE DE LA PAIX
A PARIS

IMPRIMERIE

Franco -- Canadien

Bue Champlain, vis à vis la PLACE DU MARCHÉ.

Tot les sortes d'impressions

Français et en Ang.ais

A l'usage des Banques, Cours, Bureaux d'Agence Maisons Commerciales et Industrielles.

CHEQUES, BILLETS,

EN-TÊTE DE LETTRES,

BORDERAUX, CIRCULAIRES,

EN-TÊTE DE COMPTE,

CARTES D'AFFAIRES,

CARTES DE VISITES,

LETTRES FUNERAIRES,

ENVELOPPES, ETC, ETC, ETC,

Formules d'engagement d'Instituteur.

BLANCS

POUR GREFFIERS,

AVOCATS,

NOTAIRES,

HUISSIERS

Etc., Etc

AFFICHES,

PROGRAMME,

ETC., ETC, ETC.

FACTUMS,

ETC., ETC.

Exécution prompte, élégante et à bon marché.

Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement.

GRAND AVANTAGE.

A VENDRE

Une magnifique propriété située à 4 milles de la ville de St-Jérôme, contenant 160 arpents de terre, dont 52 de largeur sur 29 de profondeur, avec maison, grange et autres dépendances dessus construites. Conditions très faciles. Pour plus amples informations s'adresser au

DR. B. LAROCQUE

St. Jean, 5 mai 1883.

H. Aldéric Hamelin

HUISSIER

Collection promptes et retours immédiats.

ST-MICHEL DE NAPIERVILLE, P. Q.

30 décembre 1880.

Marchand & Charbonneau

NOTAIRES

88, rue Jacques-Cartier St-Jean.

LE JOURNAL LE TEMPS

Sera en vente tous les jours chez

EDOUARD ARPIN

36, rue Richelieu, St-Jean, P. Q.

Lequel est autorisé à prendre des abonnements et donner des reçus

Les personnes qui désireront s'abonner au mois ou à la semaine pourront le faire aux prix suivants :

PRIS AU MAGASIN	LIVRÉ A DOMICILE
6cts par semaine 25 par mois	8cts par semaine 30 par mois

GREGOIRE & LANGLOIS

Manufacturiers et imortateurs de MEUBLES ET SETS de SALON DE TOUTES SORTES

Viennent de transporter leur établissement au numéro 66-Rue Richelieu-66

Porte voisine de L'HOTEL MONNETTE. MM. GREGOIRE & LANGLOIS manufacturiers une grande partie de leur meubles eux-mêmes, ce qui leur permet de vendre à beaucoup meilleur marché que n'importe où à St-Jean et à Montréal.

On trouvera dans leur magasin choix considérables de

CADRES ET MOULURES

Pour toutes espèces d'images, le tout d'après les derniers goûts et à très bon marché. En outre, un assortiment complet et varié de

CERCUEILS en BOIS et en FONTE.

Ces MM. mettent aussi à la disposition du public et à des conditions raisonnables, un magnifique CORBILLARD dont ils ont fait l'acquisition.

Qu'on aille faire une visite.

Les plus belles étoffes Françaises, Anglaises, Américaines et Canadiennes pour es gaisons d'Été et de l'Automne viennent d'être reçues chez

O. G. CLÉMENT

MARCHAND-TAILLEUR

NO. 80, RUE RICHELIEU, Au Bloc Brennan SAINT-JEAN, P. Q.

Toutes commandes pour HABILLEMENTS qui lui seront confiées seront exécutées d'après les dernières modes et PAR DES TAILLEURS DE PREMIÈRE CLASSES.

GRANDE VENTE

A l'entrepôt de hardes faites.

Jugeant qu'il est nécessaire de réduire mon assortiment de tweeds et étoffes en laine, je vais offrir une partie du dit stock au prix coûtant et dans certains cas, plus bas que le prix coûtant.

Habillements de tweed tout laine à \$10.13	Habillements noir en laine \$15.18
" " " " " 12.15	" " " " " 18.22
" " " " " 14.17	" " " " " 20.25
" " " " " 15.18	

Toutes ces marchandises sont taillées et dressées dans les derniers goûts avec des finitions qui ne tacheront pas les étoffes.

Je m'aperçois que je ne puis pas garder de stock mort et suis décidé à le réduire si je puis le faire en vendant à bas prix. Hâtez-vous de venir juger pour vous mêmes.

Les étoffes pour Messieurs seront réduits dans la même proportion. Toutes ces marchandises sont étiquetées avec le prix de chaque habit, de sorte qu'une personne ne peut payer plus cher qu'une autre et tout le monde est satisfait.

E. McKONKEY, 97, Rue Richelieu, St-Jean P. Q.

E. C. KNIGHT

AGENT GENERAL D'ASSURANCE.

No. 43, RUE ST-JACQUES

Représente à St-Jean les compagnies de premières classe, qui suivent, avec un capital de \$75,000,000.

Royal de Liverpool et Londres.

Phenix de Londres.

North British and Mercantile de Londres et Edinburgh.

City of London of London.

Commercial Union Company de Londres. Impérial-Londres.

Lancashire-Manchester. St-Jean, 14 juin 1881

Hémorroïde -- Symptômes et guérison.

Les symptômes sont la moiteur, transpiration, forte démangeaison, augmentée en grattant, très désagréable surtout pendant la nuit. On dirait des guêpes entrant et sortant du rectum. Les parties privées sont quelque fois affectées. Si on néglige les moyens à prendre pour les faire disparaître il peut en résulter de très graves inconvénients. L'ONGUENT DE SWAYNE n'est un remède sûr et agréable. De même pour dartres, démangeaisons, humeurs, échaudements, érysipèles, démangeaison, de la barbe, taches et toutes les maladies de la peau. Envoyé par la maille pour 50 cents, 3 boîtes \$1.25 [en estampilles]. Adresse, Dr SWAYNE & Son, Philadelphie. Pa. En vente chez les pharmaciens.

Dans toute l'histoire de la Médecine aucun médicament n'a jamais produit de cures aussi merveilleuses et n'a joui d'une si grande et si constante réputation que l'Ayer's Cherry Pectoral, qui est reconnu comme le remède employé dans le monde entier contre toutes les affections de la gorge et des poumons. La liste prolongée des cures remarquables opérées par ce médicament, sous tous les climats, l'a fait connaître universellement comme un agent sûr et efficace à employer.

Contre les rhumes ordinaires, qui sont les avant-coureurs de plus sérieuses maladies, il agit promptement et sûrement, soulageant tous les souffrances et sauvant souvent la vie.

Son action protectrice quand il est employé à temps pour les affections de la gorge et des poumons, en fait un précieux remède que l'on doit toujours avoir sous la main. Personne ne peut s'en passer, et quelque en a fait usage une seule fois, continue à le faire. Les médecins connaissent maintenant la composition et les effets du Cherry Pectoral, en font ample usage dans leur pratique, et les prêtres, ainsi que les ministres, le recommandent pour la même raison. L'action de ce remède est absolument certaine, et il guérit toujours là où la cure est possible.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

Collège d'Ottawa.

Dirigé par les RR. PP. Oblats.

Confère les grades universitaires.

Les cours s'ouvriront le

5-SEPTEMBRE-5

Cour Commercial et Classique.

On donne une attention toute spéciale à l'étude des sciences pratiques. L'anglais est la langue officielle du Collège, mais les deux langues, anglaise et française, y sont également enseignées et parlées. Les Français ou l'Allemand est facultatif dans le cours commercial. Classe d'affaires, bien organisée, dans laquelle l'élève se familiarise avec les transactions de Banque, les lois commerciales et toutes les branches de commerce.

On veille avec un soin tout paternel à la conduite, à la santé, et aux progrès des élèves. Les parents reçoivent un bulletin mensuel. Le collège est éclairé au gaz, chauffé à l'eau chaude et pourvu de bains à l'eau froide et à l'eau chaude, cours vastes et spacieuses. Gymnase complet. Maison de campagne à un mille de la ville. Les départements domestiques sont sous les soins des sœurs de la charité.

—MEDAILLES PAPALES—

Sa Sainteté Léon XIII vient de donner au Collège d'Ottawa une marque de haute distinction, en accordant une médaille annuelle pour les élèves du cours de philosophie

CONDITIONS.—Pension, Enseignement lit et garniture, lavages et Honoraires du médecin, payable d'avance au commencement de chaque terme, en septembre et en février.

Cours commercial, par année,.....\$150

" classique " " " " " " 100

Le Dessin, la Musique Vocale, l'Allemand sont enseignés gratuitement.

Pour plus de détails, demandez le prospectus.

Très Révd Père TABARET, O. M. I. D. D. Supérieur.

On reconnaît universellement

que les Pilules Cathartiques d'Ayer sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'on fait des Médicaments leur prouve, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les Pilules purgatives que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres Pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera seuls qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Douces et efficaces, les Pilules Cathartiques d'Ayer sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces Pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif anodin bien qu'énergique.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

Lafontaine & Moreau

AVOCATS

No 160, Rue Notre-Dame, Montreal.

M. Ulric Lafontaine suivra le cours du District d'Iberville

St-Jean, 17 février 1883.

Aux Maîtres de Poste.

—Nous prions messieurs les maîtres de poste de vouloir bien se servir des blancs fournis par le gouvernement chaque fois qu'ils auront à nous signaler un refus de notre journal.

Le mot refusé sur un journal que l'on renvoie est tout à fait suffisant, vu la pluralité des personnes portant le même nom que nous rencontrons assez souvent sur nos listes d'abonnés.

Les maîtres de poste qui manqueraient facilement combler cette lacune en écrivant le nom de leur bureau de poste sur le journal refusé.

FEU TOM POUCE.

ESQUISSE DE SA VIE.

Comme nous l'avons annoncé ces jours derniers, Charles Hepwood Shotton, mieux connu sous le nom de "Général Tom Pouce" est mort à sa résidence à Middleboro, Mass., le 8.30 heures dimanche matin.

Ce petit homme qui a fait si grand bruit par tout le monde naquit à Bridgeport, Conn. le 4 janvier 1833. Il avait un frère et deux sœurs qui étaient tous trois de taille ordinaire.

À l'âge de cinq ans, il était extraordinairement petit. P. T. Barnum s'en empara et le montra en curiosité moyennant un salaire de \$3 par semaine qu'il paya à sa mère.

Des milliers de personnes vinrent le voir et les recettes qu'il procura à Barnum furent si fortes que de suite au lieu de \$3, Tom Pouce en reçut 25 par semaine.

Le 18 de janvier 1844, à l'âge 11 ans Tom Pouce partit pour l'Europe. Il se rendit d'abord à Londres. On le reçut à la Cour, et depuis ce moment Tom Pouce ne fut plus connu que sous le nom de "Général" titre que Sa Gracieuse Majesté la Reine Victoria lui décerna. Partout dans Londres on ne parlait que du Général: "Comment est le Général? où est le Général? quel habit le Général? etc."

Disons en passant que le Général ne pesait alors que 20 livres.

À mesure qu'il vieillit il se développa et à sa mort il pesait 75 livres et avait 3 pieds et 4 pouces de taille. Il revint d'Europe en 1847.

En 1852 il se remit au service de Barnum et se montra en curiosité au muséum de New-York.

En 1863, il contracta mariage à Grace Church avec mademoiselle Lavinia Warren Bonap qui était aussi elle une très petite femme. Les deux époux s'aimèrent toujours tendrement et jamais la petite femme ne voulut se séparer de son petit mari.

En 1867, le "Général", le "Commandant" Nutt, autre, sain, partait pour un voyage autour du monde. Ce tour dura trois années.

1882, le général se retira avec sa femme, à Middleboro, où il a vécu jusqu'à son dernier jour.

En 1878, la fortune du général avait quelque peu souffert; il voyagea et se montra de nouveau en curiosité; ces voyages et son exhibition à Coney Island en 1881 lui créèrent une très jolie fortune.

Un serment forcé.

Nouvelle Norvégienne.

"Dieu vous bénisse, s'écria-t-elle, et vous récompense de votre bon cœur!"

"C'est bon, c'est bon, répondit-il brusquement; maintenant partez et tâchez de voir le comte de Brahé; Hélène vous le fera connaître. Si quelqu'un peut vous introduire près de la reine, c'est lui."

Après avoir jeté un dernier regard d'inquiétude sur les murs de la prison, et sur la maison hospitalière de l'ami Gahlin, la jeune fille sortit de Christiania, et ne tarda pas à arriver au gard. Elle ne rencontra sur la route personne de sa connaissance, et elle s'en félicita. "J'ai besoin de tout mon courage, pensait-elle, et je dois éviter tout ce qui pourrait tendre à l'affaiblir."

Elle envoya chercher un femme qui avait longtemps servi chez son père, et qui ayant amassé quelque argent, vivait tranquillement dans un gard du voisinage. Elle lui dit que des affaires l'obligeaient à faire un voyage qui durerait plusieurs semaines, elle l'engagea à venir passer le temps de son absence au gard Hellenstierus, pour

la remplacer dans tous les détails domestiques, en attendant le retour de ses cousins.

Elle prit ensuite quelques hardes avec l'argent qu'elle trouva chez elle; elle en fit un petit paquet; après quoi, mettant à ses pieds de gros souliers de voyage, elle se mit en marche, un bâton à la main, sur la grande route de Suède. Habitée, comme tous les habitants du Nord, à faire de longues marches à pied, Christina ne s'effrayait pas du voyage qu'elle entreprenait; son courage d'ailleurs la soutenait, ainsi que sa pitié et son amour pour son frère. Dans les habitudes hospitalières de la Suède et de la Norvège, elle était assurée de trouver un asile dans chaque maison où elle pouvait s'adresser. Elle marcha ainsi les premiers jours, montant de temps à autre dans une charrette ou un traineau, lorsqu'elle en rencontrait sur son chemin et où on lui accordait d'ordinaire une place gratuitement.

De cette manière elle eut bientôt traversé les Alpes Scandinaves; dès lors elle fut moins embarrassée pour continuer sa route; car elle trouva une diligence qui la conduisit promptement à Stockholm. Il y avait dix jours qu'elle était partie de Christiania, et elle se trouvait arrivée au but du voyage, beaucoup plus tôt qu'elle ne l'avait osé espérer. Elle remercia Dieu et adressa, du fond de son cœur, des actions de grâces à la sainte Vierge, à qui elle avait particulièrement recommandé l'affaire de son pauvre frère. Elle ne fit aucune attention aux rues magnifiques qu'elle traversait; aucun des monuments de Stockholm ne frappait ses yeux; elle ne pensait qu'à une seule chose, à voir la reine et à obtenir l'objet de ses vœux.

Le conducteur de la diligence était un homme rude à l'extérieur, mais bon et généreux au fond; l'air candide et plein de modestie de la jeune paysanne norvégienne l'avait touché; et avant même qu'ils fussent rendus au lieu de leur destination, il avait offert ses services à Christina. Elle lui avait montré la lettre qu'elle avait pour la confisquer de la cour, ce qui avait encore augmenté la considération que sa modestie lui avait inspirée pour la jeune fille. Il ne connaissait pas lui-même la confisquer; mais il avait souvent admiré, disait-il, les belles et bonnes choses exposées à la façade de sa boutique, qui était une des plus belles de la capitale.

Dès que la voiture fut arrivée au bureau des messageries, et que les choses les plus pressantes furent terminées, le conducteur, qui avait proposé à Christina de la mener chez Hélène Laville, se chargea de son petit paquet. Ils traversèrent ensemble quelques-unes des plus belles rues de la ville et s'arrêtèrent un peu sur la place du palais royal. C'était à l'entrée d'une des rues qui y aboutissaient, qu'était la boutique du confiseur français. Ils ne tardèrent pas à l'apercevoir. Christina remarqua avec joie l'enseigne qui était en français et en suédois, et où elle lut en grosses lettres d'or: Désiré Laville, confiseur de la cour.

Le conducteur de la diligence ouvrit la porte et tous les deux entrèrent. Une femme d'une cinquantaine d'années, à l'air franc et ouvert, et habillée à la mode de France, était assise devant le comptoir; elle était occupée à couper des papiers de diverses façons dont elle enveloppait des pastilles de chocolat. En reconnaissant le costume des paysannes norvégiennes que portait Christina, elle se leva précipitamment et vint serrer avec affection la jeune fille dans ses bras.

"Une compatriote, s'écria-t-elle avec un élan de joie, vous êtes la bienvenue, mon amie; d'où venez-vous comme ça?"

Christina se contenta de la remercier et lui présenta la lettre du geôlier de Christiania.

"Ah! une lettre de mon cousin Carlacrom, reprit la marchande de confitures, voyons ce qu'il nous annonce de nouveau."

Elle l'ouvrit avec empressement. Mais, dès qu'elle en eut lu les premières lignes, son visage prit une teinte plus sérieuse et plus grave, sans rien perdre toutefois de la bonté qu'elle avait montrée d'abord pour Christina. Au contraire, un air d'intérêt des plus vifs s'y dessina, et quelques larmes coulèrent de ses yeux, lorsqu'elle arriva à la fin.

"Vous êtes une excellente enfant, ma chère amie, dit-elle à Christina, en l'embrassant de nouveau, tandis que d'un d'un coin de son mouchoir elle essayait ses larmes, vous êtes une fille courageuse, et Dieu bénira votre entreprise. Vous demeurerez chez moi, mon enfant, aussi longtemps que vous le voudrez, et je ferai pour vous tout ce qui sera en mon pouvoir."

A continuer.

-Souffrez-vous de maux d'estomac, de névralgies, de palpitations, écoutez ce que dit le docteur Trouseau...

M. le Professeur Réveil a corroboré cette opinion lorsqu'il a dit: "Le Cartrate Terrio Potassique est pour nous la meilleure des préparations ferrugineuses..."

Par conséquent si vous voulez guérir prenez des Pilules de Barion ou Cartrate Terrio Potassique inaltérable.

Le Franco-Canadien.

ST. JEAN, 11 AOUT 1883.

La Coalition et M. Mercier.

L'on sait que les adversaires du chef de l'opposition, l'hon. M. Mercier, ont employé pour le démolir, tous les moyens inouïs...

Enfin de compte, l'arme que les conservateurs ont le plus exploitée contre M. Mercier, la croyant la plus terrible, c'est cette fautive question de coalition qu'ils l'ont accusé d'avoir voulu perpétrer avec M. Chapleau...

Combien de fois même, n'avons nous pas lu dans la Minerve ou ailleurs: "Que M. Mousseau aurait, un jour, refusé des offres de coalition venant de M. Mercier."

Afin de rassurer ceux dont la bonne foi aurait pu être surprise par ces grosses manœuvres de la presse bleue, nous reproduisons aujourd'hui, une réponse admirable de l'organe libéral le Temps, à toutes ces âneries hypocrites débitées.

Voici l'article:

"Tout le monde sait que M. Mercier a été en faveur d'une union entre les hommes forts des deux partis, dans le but de sauver la province de la ruine financière dont elle est menacée. Tout le monde sait aussi qu'il y eut des pourparlers à ce sujet, à différentes reprises, et que plusieurs hommes importants des deux partis."

"Nous ne venons pas discuter, aujourd'hui, le mérite même d'une coalition, et donner des détails sur ce qui s'est fait, lors de ces pourparlers; on nous dit que M. Mercier prépare actuellement, un travail qui sera bientôt soumis au public, et qui éclaircira bien des points controversés."

"Nous venons seulement réfuter dans le moment une nouvelle accusation portée contre M. Mercier par la presse ministérielle, et qui tend à faire croire que le chef de l'opposition a voulu livrer son parti à ses adversaires, et que ceux-ci ont refusé ses offres avec mépris. Disons d'abord que c'est difficile à croire, et que M. Chapleau n'est pas assez maladroit pour refuser une chance pareille. Mais c'est là un conte en l'air, comme en fait tant, la presse ministérielle depuis quelque temps, dans le but d'affaiblir le parti libéral."

"Cette sottise histoire fut lancée en chambre, durant la dernière session, par M. Desjardins, député de Montmorency. M. Mercier lui opposa de suite, un démenti formel et catégorique, et déclara qu'il allait révéler les détails de ces pourparlers, afin de mettre fin à toutes les rumeurs auxquelles ils avaient donné lieu, et faire porter à chacun la responsabilité qui lui appartenait."

"Quel fut le résultat de ces remarques du chef de l'opposition? Quand il se leva pour faire ces révélations. M. Desjardins le pria d'accepter ses excuses et admit que son avancé était incorrect."

"Voici la déclaration écrite qui fut lue, dans cette occasion, par le député de Montmorency: "Je prie l'honorable chef de l'opposition de m'excuser, si je l'interrompt. Quand j'ai mentionné qu'il avait recherché l'alliance de l'honorable M. Chapleau, je m'appuyais sur des informations que je croyais correctes, et je ne mentionnais ce fait, en passant, que pour lui demander de ne pas rendre impossible, à un moment donné, l'union de deux intelligences, comme celle de l'honorable chef de l'opposition, et celle de l'ancien chef de gouvernement, dans l'intérêt du pays. Je ne connais natu-

rellement rien par moi-même, de ce qui a pu se passer, entre MM. Mercier et Chapleau; et du moment que l'honorable chef de l'opposition nie les démarches auxquelles j'ai fait allusion, je n'hésite pas à le croire, et j'accepte entièrement et sans arrière-pensée, sa déclaration qui ne peut qu'être exacte et conforme à la vérité?"

"Voilà qui est bien clair: M. Mercier n'a pas recherché l'alliance de M. Chapleau, et n'a fait que recevoir des propositions qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas pu être acceptées."

"Cette déclaration importante fut faite en présence de l'honorable M. Mousseau, et de ceux qui dirigent ordinairement la rédaction de la Minerve; et rien n'est venu jusqu'à ce jour, de leur part, pour en atténuer la portée. Il était si facile alors à M. Mousseau, de se lever pour protester contre les accusations de M. Desjardins; même il aurait pu l'empêcher de faire ces excuses, car le texte de la déclaration lui fut soumis avant qu'il ne fut lu; et il l'a approuvé."

"Il y a plus que cela. A l'assemblée de St. Laurent. M. Bergeron, qui a le talent de lours de la fable, d'assommer ses amis, sous le prétexte de tuer une mouche, crut devoir sa voir M. Mousseau de la triste position dans laquelle il se trouvait, après les graves accusations portées contre lui par Messieurs Beaubien, Mercier et Descarries, en affirmant que M. Mercier ne faisait la guerre à M. Mousseau, que parce que celui-ci avait refusé de le prendre dans son cabinet. M. Mercier s'avança de suite sur le husting, et donna un démenti formel au pauvre imprudent, et le somma de prouver son assertion ou de le retirer. M. Bergeron balbutia quelques explications, et déclara qu'il était bien difficile de faire une semblable preuve; qu'elle était toute de circonstance, etc., etc."

"M. Mercier répliqua que l'assertion faite par M. Bergeron, à savoir que M. Mousseau avait refusé de le prendre dans son cabinet, était facile à prouver, si elle était vraie, et qu'il n'avait qu'à prier M. Mousseau, présent sur le husting, de venir en avant, et de soutenir les dires du jeune député."

"M. Bergeron se tourna du côté de M. Mousseau, mais celui-ci resta muet, ne pouvant appuyer son imprudent défenseur qui se trouva, on le comprend, dans une véritable confusion."

"Or, si M. Mercier avait recherché l'alliance de M. Chapleau, pense-t-on que M. Desjardins aurait été forcé de faire la rétraction humiliante que nous venons de donner? Et si M. Mousseau avait refusé de prendre M. Mercier dans son cabinet, pouvait-il hésiter à confondre le chef de l'opposition, à St. Laurent, par une déclaration claire et catégorique; du coup, tuant un adversaire dangereux et sauvant un ami de cœur? Que ceux qui assez naïfs pour croire à un tel amour sont pour M. Mercier, de la part de ses ennemis, gardent leur bieuheureuse naïveté; ce n'est pas nous qui serons assez cruels pour les punir de ces innocentes illusions. Qu'ils dorment en paix ceux-là; et que le sommeil leur soit léger."

"Terminons ces observations, par quelques citations prises du Canadien de 1881, alors comme aujourd'hui, l'organe de M. Tarte, ancien député de Bonaventure. Ces citations sont prises d'articles signés de son nom et ont autrement d'importance que les injures écrites, par on ne sait qui, dans la Minerve."

"Voici les remarques de M. Tarte, qui sont restées sans réfutation jusqu'à ce jour: "19 octobre..... Il (M. Chapleau) est allé lui-même, à l'insu de ses collègues, implorer M. Mercier d'entrer avec deux de ses amis, dans son cabinet.".....

"22 octobre..... Ce fut dans ces circonstances qu'il (M. Chapleau) s'adressa personnellement à M. Mercier qu'il rencontra, et qu'il fit aborder aussi par un homme haut placé dans la politique fédérale, dont je ne crois pas nécessaire de donner le nom..... Dans le mois de mars, M. Chapleau offrit une alliance à M. Mercier. On ne put s'entendre."

"25 octobre..... Depuis des mois et des mois, il (M. Chapleau) a permis à toute la presse de discuter ses offres à M. Mercier, sans les nier, ni devant la Législature, ni même dans la Minerve, qui a pourtant toujours la parole en bouche."

"Que n'est-il intervenu pour protéger la dignité de ses collègues et rassurer les conservateurs?"

"Ah! c'est que voyez vous il a espéré jusqu'à la dernière minute, voir réaliser ses projet de contre-bande..."

"Voilà donc qui est bien évident: de l'aveu même des conservateurs; ce n'est pas M. Mercier qui a recherché leur alliance, ce sont eux qui ont menti la sienne."

"Si ces preuves ne suffisent pas, pour faire taire les organes ministériels et s'ils persistent à calomnier le chef de l'opposition, comme ils le font depuis quelque temps, celui-ci n'aura qu'une chose à faire: publier les procès-verbaux des réunions dans lesquelles la coalition a été discutée, entre lui et ses adversaires."

"M. Mercier ne peut être tenu au secret, quand ses adversaires le violent et travestissent les faits systématiquement, dans le but avoué de le perdre, dans l'opinion de ses amis. La discrétion est louable, quand elle est respectée de part et d'autre; elle devient une folie pour celui qu'elle ne peut protéger contre les malhonnêtetés de de l'autre partie, lié par un pacte."

A propos du pont Jones.

Voici, en substance, la conversation que notre rédacteur a eue avec un des intéressés dans l'affaire:

Q.—Pouvez vous me donner quelques renseignements sur ce qui s'est passé avant hier, au sujet de cette démarche du gouvernement local envoyant une délégation pour s'emparer du pont Jones?"

R.—Si vous avez une affaire importante à régler avec une institution quelconque, vous vous adressez au chef de l'établissement et non à son employé. Les délégués en question, envoyés par je ne sais qui, ont procédé autrement. Et je dois avouer qu'ils se sont conduits comme vrais enfants."

Q.—Mais, que s'est-il passé, en fin de compte?"

R.—Les délégués avant hier p. m. se sont présentés sans plus de façon à la maison du collecteur du pont, lui annonçant qu'on venait le remplacer par ordre du gouvernement local et que celui qui devait prendre sa place immédiatement était l'homme qui se trouvait en leur compagnie."

Q.—Et quel était cet homme?"

R.—C'était M. Michel Moisan, huissier aujourd'hui de Napierville, autrefois de St-Jean."

Q.—Comment ces délégués ont-ils été reçus par le collecteur?"

R.—Il leur a répondu qu'il ne les connaissait pas et que par conséquent ils n'avaient qu'à le laisser en paix et continuer leur chemin. Mais ils revinrent à la charge et menacèrent, cette fois, le gardien de le faire emprisonner s'il continuait à se rebeller. Pour toute réponse ce dernier leur dit qu'ils n'avaient qu'à s'en aller tout de suite, sinon qu'il irait, lui, chercher le grand connétable et il ajouta, je ne quitterai mon poste, que quand mes supérieurs m'en auront donné l'ordre."

Q.—Est-ce tout?"

R.—A peu près. Voyant qu'ils ne réussiraient point à convaincre le gardien, ils allèrent trouver M. Ryder l'agent de la succession et lui furent des papiers."

Q.—Quels étaient ces papiers?"

R.—Dieu le sait. Et voilà comment M. Michel Moisan a failli avoir une place du gouvernement."

LE GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF.

Ce qu'en pense St. Thomas.

Notre siècle qui se glorifie d'avoir découvert le gouvernement représentatif, la merveille d'une monarchie constitutionnelle, a pourtant été décrit et exalté comme le meilleur par St. Thomas."

On sera curieux sans doute de savoir ce qu'il en dit. Nous citons de sa Somme Théologique:

"Quant à la bonne constitution des princes ou des chefs dans une nation, il faut faire attention à deux choses: la première c'est que tous aient une certaine part au gouvernement; par là se conserve la paix du peuple, et tous aiment et gardent une constitution pareille, comme il est dit au deuxième livre des Politiques d'Aristote. L'autre point regarde l'espèce de gouvernement ou la diversité de manière de constituer les princes ou les chefs. Il y en a des espèces diverses, comme remarque le même philosophe au troisième livre. Cependant il est surtout un gouvernement où un seul gouverne selon la vertu, et l'aristocratie, c'est-à-dire le gouvernement des meilleurs, où quelque peu-

gouvernement selon la vertu. La meilleure constitution des princes ou des chefs dans un royaume est donc celle où un seul est préposé selon la vertu pour présider à tous, où quelques autres gouvernent sans lui selon la vertu; et cependant ce gouvernement appartient à tous, tant parce que les chefs peuvent être élus d'entre tous, que parce tous les élisent en effet."

Cette espèce de gouvernement est le meilleur, étant bien mélangé de royauté, et tant qu'un seul préside, et d'aristocratie, en tant que plusieurs gouvernent selon la vertu, et de démocratie, c'est-à-dire de la puissance du peuple, en tant que les princes peuvent être élus d'entre les hommes du peuple et que c'est au peuple qu'appartient l'élection des princes. Et voilà ce qui fut institué selon la loi divine."

En effet Moïse et ses successeurs gouvernaient le peuple comme étant chacun le prince de tous, ce qui est une espèce de royauté. Les septantes, deux sénateurs étaient choisis selon la vertu; car il est dit au premier chapitre du Deuteronomie: "j'ai pris de vos tribus des hommes sages et nobles, et je les ai constitués princes;" et voilà qui était aristocratique. Ce qu'il y avait de démocratique, c'est que ces hommes étaient choisis d'entre tout le peuple. "Procurez vous d'entre tout le peuple, est-il dit au dix huitième chapitre de l'Ecclésiaste, des hommes puissants et craignant Dieu, qui aiment la vérité et haïssent l'avarice." C'est encore ce qu'était le peuple qui la choisissait. "Présentez d'entre vous, est-il dit à la multitude dans le premier chapitre de Deuteronomie, des hommes sages et capables et dont la conduite soit approuvée dans vos tribus, afin que je vous les établisse princes." D'où il est manifeste que la constitution politique établie par la loi, était la meilleure."

LEFOUET A NEUF MECHES.

M. Dugas, le magistrat de police, a condamné J. B. Dubois, âgé de 36 ans, qui a été trouvé coupable de tentative de viol sur la personne de Mary Halmatis, une enfant de huit ans à douze mois d'emprisonnement et à 25 coups de fouet. L'exécution de la sentence du fouet aura lieu mardi le 14."

Le dernier condamnation de ce genre fut celle Michel Calabria, un Italien, prononcée contre lui en 1876 par Son Honneur le juge Ramsy pour une offense semblable."

Prisonnier, dit Son Honneur le juge Dugas, en condamnant Dubois, vous avez été accusé et trouvé coupable d'avoir, le 22e jour de juin dernier, commis un assaut avec tentative de viol sur la personne d'une jeune fille âgée de 8 ans."

Cette offense est une de celles qui répugnent le plus aux sentiments humains. L'assaut ordinaire ou grave, le larcin, le meurtre même peuvent quelquefois être étayés de l'excuse des circonstances atténuantes—mais l'offense dont vous vous êtes rendu coupable, jamais."

De plus, en considérant tous les détails de la cause, votre âge d'abord, celui de la pauvre enfant dont vous avez fait votre victime, votre entrée furtive dans la maison où elle se trouvait seule avec une petite sœur encore plus jeune qu'elle, votre lâche attaque sur le petit être faible et sans défense, que toute âme vraiment humaine, la brute même quelquefois, se sent portée à protéger, enfin l'accomplissement dans toute sa révoltante brutalité de l'action impure, par laquelle vous avez souillé l'innocence même, tout dans votre conduite a été du plus aggravant."

La législature a ordonné que votre offense fût punie par l'emprisonnement d'abord; et il a voulu aussi que dans leur discrétion et suivant les circonstances, les tribunaux imposent la peine de la fustigation. En présence de cette disposition de la loi et va qu'il n'y a rien, pas même dans votre conduite antérieure, puisque vous avez été déjà, nombre de fois, condamné pour vagabondage, pour justifier cette cour d'user envers vous de la clémence relative qu'elle lui permet d'exercer, cette course voit dans la pénible nécessité, comme punition et comme exemple, d'appliquer cette loi dans sa plus grande sévérité."

En conséquence il est ordonné que vous serez, pour votre offense, détenu dans la prison commune de ce district pendant l'espace de 12 mois, aux travaux forcés, et qu'après une semaine du dit emprisonnement, savoir: mardi, le 14e jour d'août courant, vous serez fustigé, dans les limites de la dite prison commune, sous la surveillance du médecin de la prison commune et que la dite fustigation consistera en vingt coups de fouet à neuf mèches."

—Une nouveauté dans les munitions de chasse, c'est le plomb argenté qui en même temps est une grande amélioration sur l'ancien. Ce plomb est parfaitement rond, est clair comme l'argent et ne terni pas du tout les mains comme tout autre plomb."

Par le fait d'être si également rond il sort du fusil avec beaucoup plus de vitesse et de force, et est argenté afin de ne point salir les canons de fusils. Le prix est de 7 1/2 cts la livre."

—Nous avons reçu hier le premier numéro bi-hebdomadaire du Protectionniste avec le nom de N. H. Beau lieu, rédacteur, en tête de ses colonnes. Nos félicitations au confrère sur son esprit d'entreprise."

—On n'a pas encore de traces des voleurs qui ont fait sauter le coffre fort chez M. Bousquet. A ce sujet, une foule de rumeurs circulent dans notre ville. Quelques uns prétendent que le coup aurait été fait par des affidés d'une puissante bande de voleurs des Etats-Unis. D'autres, que le vol aurait été commis par une couple d'individus à mines suspectes qui, paraît-il, rôdent dans nos rues depuis quelques jours."

Ce qu'il y a de certain toutefois, c'est que le lendemain de ce vol, un autre vol était perpétré d'une manière identique à Rouses-Point. Maintenant, est-ce le même individu? Voilà la question qu'il reste à la police de résoudre."

—Bois de voiture, roues patentes, ressorts patentes et esieux, une spécialité chez Langelier & Decelles."

—Les propriétaires du Kendall's ont en liasse des centaines de lettres parlant en termes très-élogieux des bons effets que produit ce remède. Quand vous trouvez un cas où il n'a pas eu de succès, vous en trouvez des centaines où la guérison a été effectuée. Voyez l'annonce."

—Une jeune fille pouvant donner de bonne recommandations désire se placer comme sous-maitresse pour enseigner dans une école. S'adresser au Bureau du Franco-Canadien."

—Mercredi dernier à sa séance ordinaire, la Société St-Jean-Baptiste de cette ville, a nommé M. Charles Thomas Charbonneau, son président, comme devant la représenter à la convention des canadiens de Plattsburg. Des raisons professionnelles ont empêché M. Charbonneau de s'acquiescer de sa mission honorifique."

—Nos concitoyens auront le plaisir d'assister mardi et mercredi prochains aux représentations sans égales de la célèbre troupe des "Alleghans." Cette troupe composée d'artistes de première classe, a remportée partout où elle a été et particulièrement en Angleterre où elle a séjourné pendant onze ans, de brillants succès. Le jeu des cloches surtout comme on peut le voir dans l'annonce, est tout ce qu'il y a de plus charmant."

—Traité sur le cheval.—Cet ouvrage de prix sera donné comme prime aux souscripteurs nouveaux qui paieront d'avance et à tous les anciens souscripteurs payant leurs arrérages et une année d'avance. Le traité sur le

A vendre à St-Jean chez Ed. Arpin, seulement, où vous trouverez tous jours les meilleurs qualités de toutes importées dans le pays, dont les prix sont de 30c., 60c., 80c., et \$1.20 la livre.

Notes Locales.

—Les amateurs de Chambly donnent ce soir, au profit d'une bonne œuvre, une grande soirée musicale et dramatique. Le programme de la soirée est bien fourni et promet d'être intéressant."

Voici en résumé de quoi il se compose:

« Ouverture, » (duo de piano) Rossini, « Romance, » Gounod. « Fatenville, » par l'hon. F. G. Marchand « A Chichy, » opérette charmante par Adam. Tableau vivant."

—Il est rumeur que le gouvernement local fait signifier au représentant de la succession Jones, son intention de prendre possession immédiatement du pont de péage sur le richelieu."

—Stock considérable de peintures, huiles, vitres, clous, papiers noir et gris, chez Langelier & Decelles."

—Maintenant que nos poissons deviennent plus rares et de moins bonne qualité, R. Gould fait venir toutes les semaines par Express, de Boston, du Haddock puis, maquereau, homards, huîtres, poissons bleus, flotsants et plusieurs autres sortes de poissons de la saison."

Laissez vos ordres de bonne heure le jeudi de manière à faciliter une prompt exécution le vendredi matin. Achetez là où vous pouvez avoir la meilleure qualité et valeur pour votre argent."

R. GOULD.

—Nous avons reçu hier le premier numéro bi-hebdomadaire du Protectionniste avec le nom de N. H. Beau lieu, rédacteur, en tête de ses colonnes. Nos félicitations au confrère sur son esprit d'entreprise."

—On n'a pas encore de traces des voleurs qui ont fait sauter le coffre fort chez M. Bousquet. A ce sujet, une foule de rumeurs circulent dans notre ville. Quelques uns prétendent que le coup aurait été fait par des affidés d'une puissante bande de voleurs des Etats-Unis. D'autres, que le vol aurait été commis par une couple d'individus à mines suspectes qui, paraît-il, rôdent dans nos rues depuis quelques jours."

Ce qu'il y a de certain toutefois, c'est que le lendemain de ce vol, un autre vol était perpétré d'une manière identique à Rouses-Point. Maintenant, est-ce le même individu? Voilà la question qu'il reste à la police de résoudre."

—Bois de voiture, roues patentes, ressorts patentes et esieux, une spécialité chez Langelier & Decelles."

—Les propriétaires du Kendall's ont en liasse des centaines de lettres parlant en termes très-élogieux des bons effets que produit ce remède. Quand vous trouvez un cas où il n'a pas eu de succès, vous en trouvez des centaines où la guérison a été effectuée. Voyez l'annonce."

—Une jeune fille pouvant donner de bonne recommandations désire se placer comme sous-maitresse pour enseigner dans une école. S'adresser au Bureau du Franco-Canadien."

—Mercredi dernier à sa séance ordinaire, la Société St-Jean-Baptiste de cette ville, a nommé M. Charles Thomas Charbonneau, son président, comme devant la représenter à la convention des canadiens de Plattsburg. Des raisons professionnelles ont empêché M. Charbonneau de s'acquiescer de sa mission honorifique."

—Nos concitoyens auront le plaisir d'assister mardi et mercredi prochains aux représentations sans égales de la célèbre troupe des "Alleghans." Cette troupe composée d'artistes de première classe, a remportée partout où elle a été et particulièrement en Angleterre où elle a séjourné pendant onze ans, de brillants succès. Le jeu des cloches surtout comme on peut le voir dans l'annonce, est tout ce qu'il y a de plus charmant."

—Traité sur le cheval.—Cet ouvrage de prix sera donné comme prime aux souscripteurs nouveaux qui paieront d'avance et à tous les anciens souscripteurs payant leurs arrérages et une année d'avance. Le traité sur le

cheval, dont nous publions un supplément cette semaine au profit de nos abonnés, donne des renseignements concernant le traitement du meilleur de nos animaux domestiques lorsqu'il est malade et la manière de le traiter en santé. Ce livre est illustré de 65 gravures, montrant les diverses phases de la maladie du cheval, avec les instructions nécessaires, soigneusement détaillées pour le guérir. Ce livre seul vaut plus que ce que vous payez pour votre abonnement."

—Pendant ce mois, les jours décroissent de 1 hr 35 minutes. Le soleil se lève à 4h. 55m. Le soleil se couche à 7h 14m. p. m. Nouvelle lune le 2 à 8h. et 41 m. du soir."

Premier quartier le 10 à 8h. 44m du soir. Pleine lune le 18, à 8h. 9m. du matin. Dernier quartier le 25 à 0h 47 m. du matin."

Echos des alentours.

ST CÉSaire.

Un accident de chemin de fer qui aurait pu avoir des suites graves est arrivé la semaine dernière sur le chemin de fer du Sud-Est. Un train composé d'une locomotive avec son tender et un seul wagon de première classe, était parti de St Césaire à 5.30 Le tender qui précédait la locomotive n'étant pas chargé de tout, tomba hors de la voie entre Marieville et Rougement, et entraîna la locomotive à sa suite, qui tomba sans dessus dessous. Le char heureusement resta sur la voie, mais la secousse fut terrible, comme on peut se l'imaginer."

Six passagers seulement se trouvaient dans le char: une dame Ostigny, ses deux enfants et l'une de ses sœurs de Holyoke, Mass. MM. Frs Lapointe et Ovide Mailloux, tous deux de Montréal. Personne n'a été blessé."

WATERLOO.

M. Jos. Lefebvre, régistrateur, est allé à Boston en compagnie de son fils, Jos. E. Lefebvre, N. P. pour consulter des médecins sur sa santé débilée."

HEMINGFORD.

Un violent orage accompagné de grêle a détruit une partie des récoltes à Hemmingford. Deux cents vitres ont été cassées dans le village."

ST HYACINTHE

La retraite de MM. les Vicaires du Diocèse qui s'est faite à l'évêché, a été prêché par le Révd M. Lecoq, directeur du G. Séminaire de Montréal et s'est terminé hier matin."

—Le Révd J. Guertin, Vicaire à Roxton, passe dans le diocèse de Springfield, où il sera auxiliaire du Révd M. Brouillet, qui vient d'être nommé curé de la Congrégation canadienne de Worcester."

—A la séance du 7 août les examinateurs présents étaient MM. les abbés J. A. Gravel et J. A. Desnoyers, MM. E. F. Boivin, Dr St-Germain et N. Gervais, secrétaire."

Ont obtenu des diplômes pour écoles modèles de 1ère classe: Miles J. H. Adélaïde Lamothe, Ste Marie; Octavie Robert, St Césaire; Mary Torncy, West Wickham."

Pour écoles élémentaires de 1ère classe: Miles Maggy Murphy, Ste Marie; Elmire Giroux, St Grégoire; Anna Carpentier, St Damase; Victorine Maillé, Bélœil; Léontine Lebrun, St Aimé; Marie-Louise Cournoyer, St Roch; Malvina Gendreau, St Guillaume; Arzélie Barsalou, l'Ange Gardien; Henriette Lacroix, St Charles; Georgiana Gelineau, Sts Brigid; Kate Darwin, Acton Vale; Bridgette Griffith, Wickham."

DRUMMONDVILLE.

Dans la nuit de Samedi à Dimanche, pendant qu'un nommé Joseph Verville et sa famille assistaient à un bal. Sa maison et son contenu devenaient la proie des flammes. Tout a été consumé. Pas d'assurance. On s'occupe de procurer à l'infortunée famille les moyens de se rebâtir. Tous sont bien disposés."

COOKSHIRE.

M. l'abbé Cormier, assistant secrétaire de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe a fait le 29 juillet les offices religieux à Cookshire, à la place de M. l'abbé Massé, qui est en vacance. Ce jeune prêtre à vivement intéressé son nombreux auditoire par un magnifique sermon sur la dévotion à la « Bonne Ste Anne. »"

SOREL.

Le piédestal de la statue, de St-Jean Baptiste, que l'on doit élever en face

de l'église sur le terrain de la fabri- que, est terminé. Ce piédestal est en briques recouvertes d'une couche de ciment. Il a environ 4 pieds de hauteur. A sa base, il a peu près deux pieds sur les quatre faces.

—Une partie de l'outillage destiné à la manufacture de palpe en voie de construction, vis-à-vis de la ville, sur le Richelieu, est arrivée la semaine dernière des Etats-Unis, et la machine à vapeur, qui est fabriquée par M. G. A. Pontbriand, sera finie dans deux ou trois semaines. Les bâtisses sont presque terminées, et la manufacture sera en opération au commencement d'août prochain.

Mercredi après-midi, pendant que M. O. I. T. Beaufne, hôtelier, de Sorel était sorti avec sa femme, un de leurs enfants, O. Wald, âgé de deux ans et demi, ayant aperçu sur une table une assiette dans laquelle il y avait du poison à mouches, s'en empara et but le liquide jusqu'à la dernière goutte. Le pauvre petit ressentit immédiatement dans l'estomac des douleurs atroces et se mit à crier. On courut alors chercher M. Beaulne qui, heureusement, arriva à temps pour sauver la vie à son enfant. En attendant l'arrivée d'un médecin, il avait fait boire du lait au petit Oswald, qui fut pris de vomissement et échappa ainsi à une mort imminente. Quelques heures après l'accident, l'enfant était assez bien, et tout danger semble maintenant passé.—Le Sorelois.

SHERBROOKE. M. G. Borlase, avocat de cette ville, et ci-devant de Montréal, est disparu de chez lui le 6 au soir. Le chef de police, ayant été averti du fait, se rendit au bureau de M. Borlase ce matin, et trouva sur une table sa montre, son portefeuille, contenant son testament, daté le 8 octobre 1873, avec un codicile en date du 4 août courant.

On se mit aussitôt à faire des recherches et vers huit heures on trouva, sur le bord de la rivière, près de la brasserie, des habits que l'on reconnut comme étant ceux de M. Borlase. On fit de nouvelles recherches et, à trois heures de l'après-midi, son cadavre fut repêché à une petite distance de *Whitcher Rock*, où l'eau est profonde de quinze pieds.

Le coroner a ouvert une enquête et les jurés, par leur verdict, ont déclaré que M. Borlase s'était suicidé dans un moment d'aliénation mentale. SOMERSET. Le progrès dans l'industrie est remarquable à Somerset, et si cela continue, avant peu, ce village figurera au premier rang.

Il y a plusieurs établissements dont la prospérité fait bien augurer pour l'avenir. En outre, l'on construit quelques nouvelles résidences qui vont ajouter encore à l'air coquet du village.

Nouvelles générales.

—On annonce que M. Brun, ministre de la marine dans le cabinet français, a donné sa démission à cause du mauvais état de sa santé.

—Le choléra a éclaté à Beyrouth, en Syrie. Ce fait a créé beaucoup d'alarme dans les cercles commerciaux en Angleterre.

—On écrit de Saïgon que les mandarins chinois de la capitale de l'Annam ne veulent pas reconnaître l'autorité du roi Phu-Duc, désigné par Tu Duc pour lui succéder. Ils auraient proclamé roi un nommé Vian-ling.

—On télégraphie de Brownsville [Texas que la fièvre jaune sévit terriblement] à Vera Cruz. Tous les officiers et les matelots de trois navires norvégiens ont succombé au fléau.

—L'épidémie du choléra diminue d'intensité en Egypte. D'autre part, on craint que la maladie n'ait pénétré en Angleterre, ce qui n'aurait rien de surprenant.

—La femme Boulet, soupçonnée d'avoir empoisonné la femme Tremblay, à la Baie St Paul a été arrêtée samedi à St-Henri de Lévis, où elle se cachait depuis huit jours.

—Le Conseil fédéral suisse a publié un décret défendant l'importation des étoffes italiennes, par mesure de prudence. L'entrée en douane des cotonnades venant des ports d'Egypte, et des ports de l'Orient en général, est également prohibée.

—Le Journal des Trois-Rivières nie que Mgr Lafèche soit souffrant et ré-

duit au repos; le prélat trifluvien serait au contraire demeuré à Rome, s'occupant toujours des affaires qui sont l'objet de son voyage.

—Le général Manteuffel gouverneur de l'Alsace Lorraine, a défendu à M. Autorne, député, membre du groupe qui proteste au Reichstag contre les mesures du gouvernement, de publier un journal à Metz.

—De nouveaux soulèvements ont eu lieu en Espagne. A Santo-Domingo, le régiment de cavalerie s'est révolté. A une séance du conseil des ministres tenue à Madrid, il a été décidé de proclamer l'état de siège partout où on le jugerait nécessaire.

—Le 30 juillet était le 74ème anniversaire de la naissance du triste Clinique. Le 21 septembre prochain sera pour lui le 50ème anniversaire de son ordination à la prêtrise.

Cela va lui faire songer creux. —M. Labelle, curé de Saint-Jérôme, organise actuellement un grand pèlerinage à Sainte Anne de Beaupré, sous le patronage de Sa Grandeur l'archevêque Bourget.

M. L. E. Desmarais, le secrétaire de l'organisation, a adressé une circulaire aux membres du clergé du diocèse de Montréal, demandant la coopération dans l'œuvre qui sera au bénéfice de la colonisation.

DECES.

A St-Jean, le 7 courant, d'une congestion cérébrale, M. François Bédard, à l'âge de 65 ans.

Avis au Commerce Français

M. Malher, 23 rue Richer Paris, est le seul agent pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour le FRANCO-CANADIEN.

I. BOURGUIGNON.

Arrivée des trains à St-Jean

Table with 2 columns: Train name and arrival time. Includes Central Vermont, Grand Tronc, and St-Albans.

Départ des trains de St-Jean

Table with 2 columns: Train name and departure time. Includes Central Vermont, Grand Tronc, and St-Albans.

Dans l'affaire de Julien Duquette, fils,

Marchand de Laclelle, COMTE DE ST. JEAN. Le susdit failli n'ayant fait une cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers lesquels devront produire leur réclamation d'ici à dix jours, et une assemblée des créanciers du susdit failli est par moi convoquée au magasin du dit Julien Duquette fils, à Laclelle, pour recevoir un état de ses affaires, et voir au règlement des autres affaires pour jeudi le SEIZE COURANT, à deux heures de l'après midi.

M. CATUDAL, Fidei-Commissaire. Napierville, 9 août 1883.

JOS. C. DESAUTELS Notaire Public, FARNHAM, P. Q. 11 août 1883.—3m.

Alphonse Morin, B. C. I. AVOCAT Bureau de la Banque de St-Jean [NAPIERVILLE, P. Q.]

Nous prions ceux de nos abonnés, tant du Canada que des Etats-Unis, qui changent de localité, de nous donner leur ancienne et nouvelle adresse, et par là éviter toute irrégularité dans l'expédition du journal.

Lafontaine & Moreau AVOCATS No 160, Rue Notre-Dame, Montreal. M. Ulric Lafontaine suivra le cours du District d'Iberville St-Jean, 17 février 1883.



(Vocalists and Bell Players.) Les Alleghanis.

CHANTEURS et JOUEURS DE CLOCHES.

1846-ORGANISES EN-1846 "La fête musicale la plus charmante dont on ait jamais jouie." Ces artistes fameux, avec un magnifique carillon de 120 NOUVELLES CLOCHES SWISS, donneront leurs nouvelles et populaires représentations comme suit :

SALLE D'OPERA BLACK ST. JEAN, P. Q.

Mardi et Mercredi les 14 & 15 Août 1883.

DEUX SOIRS SEULEMENT

Melle Carrie Hiffer, Contralto Melle Tomosa Hanlon, Soprano M. George S. Weeds, Primo Tenor M. Walter Field, Buffo M. J. M. Boulard, Basso Melle Eva Leroy, Pianiste et organiste

Leurs étonnants concerts, consistent en un choix délicieux de quatuors vocaux, rendus d'une manière artistique, duos, chansons et ballades : de plus leur merveilleux carillon de 120 nouvelles cloches swiss. Partout, les auditeurs ont été enchantés. Les livres renfermant les mots des chansons, en vente dans la salle.—Prix 10 cts. Admission 35 cts. Sièges réservés 50 cts. Galerie 25 cts.

On pourra se procurer des sièges réservés sans charge extra, aux pharmacies de MM. Laroque et Wight & Co. Porte ouvertes à 7.30 h, lever du rideau à 8 h. p. m. FRANK RIVERS, J. M. BOULARD. Directeur-général. Gérant.

F. CHAUMELLE

Magasin en gros et en détail, Coin des rues

ST. CHARLES et RICHELIEU, Importation directe de

FRANCE ET D'ESPAGNE

VINS. BORDEAUX, BOURGOGNE, CHABLIS, PORTO, MALAGA, MADERE, FRENCH BRANDY, VERMONT, WHISKY.

Vins tres vieux pour malades, Cognac et Eau-de-vie.

M. F. CHAUMELLE se charge de toutes les consignations qu'on voudra lui confier. Les marchandises seront expédiées directement de Bordeaux, France, au nom et domicile du consignataire. Toutes ces marchandises sont garanties pures et sans mélange. 25 janv. 1883.—6m.

L.M. TROTTIER

HORLOGER-BIJOUTIER 90, RUE RICHELIEU, ST. JEAN.

A toujours en mains un assortiment de Pendules françaises, anglaises et américaines, Montres en or et en argent de tous prix et de toutes qualités. Joints de mariage, bagues de fantaisie, avec pierres précieuses, chaînes en corail, bracelets, chaînes de montres, loquets, sets de boutons pour chemises, épingles pour dames et messieurs ; pipes en écume de mer, en imitation et en bois, canifs et couteaux, Lunettes, lorgnons, binocles, pour tous les goûts.

N'oubliez pas d'aller faire une visite au magasin si bien connu de I. M. TROTTIER, 90, rue Richelieu. St-Jean, 29 mai 1883.

ALLEZ A LA

Maison Richelieu,

—POUR VOS—

ETOFFES A ROBES

Serges française tout laine, Serge Union, Bocard à robes. Cachemire noir et de couleur, le plus bel assortiment qu'il y ait à St-Jean et à des prix qui défient toute compétition.

FLANELLES FRANÇAISES, FLANELLES D'OPERA, FLANELLES ANGLAISES, FLANELLES AMERICAINES (Union) FLANELLES CANADIENNES, Depuis 15cts jusqu'à \$1.50

Notre département de Tweeds est au complet et comprend un assortiment varié de Tweeds

ANGLAIS, ECOSSAIS ET CANADIENS, DES DERNIERS GOÛTS.

Un tailleur est attaché à notre établissement.

Nous ne vendons qu'à un seul et unique prix. Et nous nous ferons un plaisir de montrer nos marchandises.

Laroque et Bourke

Coin des rues RICHELIEU et ST. JACQUES ST-JEAN, P. Q.

COMMERCE.

Corrigé par C.R. COVENS & Cie marchand de grains.

Table of market prices for various goods like Flour Canadian, Flour American, etc. with columns for 'GROS' and 'DETAIL'.

MARCHÉ DE ST-JEAN

Table of market prices for St-Jean, including items like Patates, Oignons, etc.

MARCHÉ EN GROS DE MONTREAL.

Table of market prices for Montreal, including various types of flour and other goods.

MARCHÉ DE MONTREAL.

Table of market prices for Montreal, including flour, butter, and other commodities.

MARCHÉ DE MONTREAL.

Table of market prices for Montreal, including various types of flour and other goods.

MARCHÉ DE BOSTON.

Table of market prices for Boston, including various types of flour and other goods.



L'HOTEL RICHELIEU peut loger confortablement 400 visiteurs. Prix de la Pension : \$1.50 à \$2.50 par jour, suivant la location des chambres.

CHEMIN DE FER DU SUD SOUTH EASTERN

LIGNE D'AIR DE MONTREAL A BOSTON

Commencant le 6 Novembre 1882.

Départ des trains comme suit :

Départs pour le Sud.

Départ de Montréal à 9.00 A. M. West-Farnham à 10.32. Express du jour, pour New Port, St. Johnsbury, Portland, Concord, Nashua, Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre.

Départ de Montréal à 5.00 P. M. West-Farnham à 6.40. Train local pour Stantead, Waterloo, Bedford, Stanbridge, Frelighsburg et toutes les stations intermédiaires avec raccordement directe avec le Passumpsic pour Springfield et tous les points sur la ligne du Connecticut River.

Départ de Montréal à 6.30 P. M. West-Farnham à 8.10. Express de nuit pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre. (Ce train n'arrête qu'aux principales stations.)

Départs sur le Nord.

Express de nuit de Boston, part de West-Farnham à 7.15 A. M., arrive à Montréal à 8.45 A. M. (Ce train n'arrête qu'aux principales stations.) Train local de Stanstead part de West-Farnham à 9.00 A. M. arrive à Montréal à 10.45 A. M. (les lundis exceptés.)

Express du jour de Boston part de West-Farnham à 7.40 P. M. arrive à Montréal à 9.10 P. M. Chars particuliers pour l'express du jour et chars particuliers Pullman sur l'express de nuit.

Raccordements faits à Montréal avec les trains pour Québec, Ottawa et avec les trains de l'Ouest. Tous les trains sont réglés d'après l'heure de Montréal.

BRADLEY BARLOW, Prés. et Gérant-général. T. A. MACKINNON, Assistant-gérant. H. A. ALDEN, Surintendant.

AUX VOYAGEURS.

Pour renseignements quant aux moyens à prendre afin de voyager à bon marché dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, s'adresser à

Jos. TETRAULT

Agent pour St-Jean et ses environs No. 110, Rue Champlain, ST-JEAN, P. Q.

M. Tétrault portera une attention toute particulière aux informations demandées.



M. GuilleT

CHAPELIER, Vient de transporter son stock de

CHAPEAUX

—ET—

FOURRURES

DANS LE Block Laroque

No. 103 & 105, RUE RICHELIEU

Porte voisine de la PHARMACIE LAROCQUE.

L'OURS est toujours à la porte pour inviter les gens à entrer.

PARADIS & CHASSE

AVOCATS 88, Rue Jacques Cartier. E. Z. Paradis, P. A. Chaussé

Le Propriétaire du Richelieu attire l'attention des clients et du public, sur les améliorations de son établissement. Tout en remerciant pour le patronage qu'il a reçu d'eux dans le passé, il espère pour encore de la faveur publique dans l'avenir.

Des Omnibus vont à la rencontre de tous les trains et de tous les vapeurs. N. B.—Sur le toit de l'Hôtel, il y a une magnifique plateforme couverte, d'où les touristes peuvent embrasser d'un coup d'œil, le plus beau panorama qu'il y ait dans le District de Montréal.

Bois de sciage

BOIS DE SCIAGE, BOIS de CHARPENTES, PIQUETS DE CEDRE, LATTES, BARDEAUX, ETC. ETC.

D. GODIN & CIE

Vis-à-vis la Banque des Marchands Office chez D. GODIN Chapelier-Manchonier, Rue Richelieu, St. Jean, P. Q.

N. B.—M. Godin profite de la circonstance pour annoncer qu'il écoulera ses marchandises à des prix très-réduits.

NOUVEAU MAGASIN

EPICERIES DE CHOIX

—Et à—

PRIX TRES-REDUITS.

L. D. POIRIER

Ci-devant de la maison

WIGHT & CIE.

Vient d'ouvrir au Coin de la rue Jacques-Cartier et St-Charles

Un magasin d'épicerie, médecines, parfums, teintures, parfums, coutellerie, articles de toilette et de fantaisie, tabac, cigars et sucreries. Venez me faire une visite et vous aurez la certitude de trouver ici tout ce qu'il vous faut et à meilleur marché que partout ailleurs.

St. Jean, 16 octobre 1882.

BANQUE des MARCHANDS DU CANADA

Bureau principal, Montreal. Capital payé - - - \$5,700,000 Fonds de réserve - - \$1,150,000

DIRECTEURS : ANDREW ALLAN, ECR., Président. ROBT. ANDERSON, ECR., V. Président.

Wm. Darling, Ecr. | J. Holgoon, Ecr. H. Mackenzie Ecr. | Hon J. C. Abbott, M.P Adolphe Masson Ecr. | John Cassils, Ecr., John Duncan, Ecr.

George Hague, Gérant Général J. H. Plummer, Asst. Gérant Général ST-JEAN, W. L. MARLER, Gérant, SHERBROOKE, A. C. E. DELMEGE, Gérant.

Des Succursales et agences dans toutes les principales villes et cités du Canada, du Manitoba, du Territoire du Nord-Ouest, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, &c. &c.

Collections faites à des conditions très-favorables. Traités émanés pour toutes les parties du Canada, inclus le Manitoba et le Territoire du Nord-Ouest. Echange des Etats-Unis et Sterling achetés et vendus. Transports faits par Cable et Télégraphe. Lettre de Crédit émises pour valoir en pays étrangers.

AGENCE DE ST. JEAN.

Intérêts de quatre pour cent par année seront alloués sur dépôts dans le Département d'Epargne.

W. L. MARLER, Gérant. St. Jean, 23 Juin 1883.—la.

FERRONNERIES

\$10,000 VALANT

DE Ferronneries, peintures, verreries et broches.

VENTE DE FONDS DE BANQUEROUTE Sera détaillé au prix du gros.

Le stock doit et sera vendu immédiatement.

Venez et examinez notre stock et si vous ne pouvez venir, informez-vous des prix. Nous lisons aussi un assortiment de

MARCHANDISES SECHES

Evalué à \$6,000

Qui sera également détaillé au plus bas prix.

Davignon & Côté, Rue Richelieu, St-Jean, 10 avril 1883.

AVIS

La Société Permanente de Construction du District d'Iberville reçoit des dépôts d'argent, payable à demande, à paier, depuis le 1er Juin courant, sur tels dépôts, l'intérêt au taux de quatre par cent par an. Par ordre des Directeurs, E. L'ECUYER, Sec. Trés.

St. Jean, 6 juin 1883.

